



**Accompagner,  
en toute liberté**



## **Accompagner, en toute liberté** **5**

De la petite maison de retraite...  
à la Fondation âge d'or!

Au cœur de notre approche, la liberté!

## **À chaque lieu, son identité** **11**

Les Lauriers, un lieu de vie au cœur de la ville

Stella, une maison moderne  
à quelques pas du lac

L'atiK, chez soi, ensemble!

## **Notre accompagnement en pratique** **19**

### **Au quotidien, la vie dans nos maisons** **25**

### **S'inscrire : des démarches simplifiées** **33**

### **Gardons le lien !** **38**



# Accompagner, en toute liberté

Parce que chaque personne est singulière. Parce que prendre soin, c'est d'abord écouter. Parce que vieillir, c'est continuer de vivre. Nos établissements sont avant tout des lieux de vie, où chacune et chacun doit se sentir comme à la maison.

**Bienvenue chez vous !**

# De la petite maison de retraite... à la Fondation âge d'or!



Située en bordure de Genève, c'est là que l'histoire commence, en 1971, dans le quartier de la Servette, qui était jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle encore un territoire campagnard et forestier. Sous l'impulsion du Centre Social Protestant et de la Fondation Nicolas Bogueret, on y construit Les Lauriers, une pension pouvant accueillir 40 personnes âgées. Pendant plus de vingt ans, elle façonne son identité et devient un lieu pleinement ancré dans la vie du quartier.

Dès les années 2000, la maison de retraite est agrandie et rénovée et devient un établissement médico-social pouvant accueillir 61 résidents. En parallèle, le restaurant des Lauriers, à l'origine salon de thé des Lauriers, devient un haut lieu de la bistronomie genevoise, chaleureux et raffiné à la fois, ouvert au grand public.



Et quelques années plus tard, quand le projet de construction d'un nouvel EMS se dessine, la décision est prise de dissoudre l'association historique des Lauriers au profit d'une Fondation, structure la mieux adaptée. En 2017, Stella et l'atiK ouvrent leurs portes, dans un bâtiment entièrement neuf, lumineux et moderne, à quelques pas du Lac.

Depuis, le concept d'accompagnement évolue ; l'organisation de l'institution se réinvente ; les deux établissements se transforment. Mais les valeurs de la Fondation, elles, demeurent intactes.



# Au cœur de notre approche, la liberté!



Celle d'aller et venir ; d'exprimer ses envies ; de prendre part à la vie collective. Notre approche est gouvernée par trois valeurs fondamentales : liberté, bienveillance et créativité. Nos institutions se veulent avant tout des lieux de vie, où prime l'accompagnement de la personne, dans un projet global, construit et partagé avec le résident. L'enjeu ? Accompagner sans se substituer, guider sans contraindre, écouter sans juger.

Le projet d'accompagnement témoigne de notre volonté d'appliquer à notre réalité quotidienne les valeurs que nous portons. Chaque personne qui intègre notre institution a une histoire de vie unique : habitudes, liens familiaux, difficultés physiques et cognitives, souhaits, rêves... C'est en apprenant à la connaître que nous pouvons accompagner le résident, depuis son arrivée et tout au long de son séjour, avec un projet d'accompagnement personnalisé : mise à disposition du matériel adéquat, sollicitation d'intervenants externes, préférences culinaires, organisation de voyages ou sorties...

Savoir interroger nos pratiques et questionner nos outils est une condition nécessaire à la réussite de notre projet institutionnel. Notre démarche qualité en témoigne. Plusieurs certifications reconnaissent l'effort d'adéquation entre les valeurs affichées et les pratiques du quotidien, qu'elles touchent à l'humain, l'organisation, la sécurité ou l'environnement.



## Nos engagements, le fondement de notre projet institutionnel

- 1 Nous sommes une institution ouverte
- 2 Nous offrons un lieu de vie confortable, adapté et sécurisant
- 3 Nous préservons l'autonomie de nos résidents
- 4 Nous avons une image positive de la personne âgée et voulons contribuer à la développer
- 5 Nous respectons les droits, les valeurs et la liberté du résident
- 6 Nous intégrons les familles
- 7 Nous valorisons les rôles sociaux
- 8 Nous sommes insérés dans la communauté
- 9 Nous veillons au bien-être et au développement professionnel de nos collaborateurs
- 10 Nous sommes attentifs à l'impact de notre activité sur l'environnement





# À chaque lieu, son identité

La Fondation exploite plusieurs établissements dédiés à l'hébergement des personnes âgées à Genève. Une histoire partagée, des valeurs communes, des institutions accessibles, mais des lieux empreints d'une identité propre.



DEPUIS  
**1971**



# Les Lauriers, un lieu de vie chaleureux au cœur de la ville

Première maison de retraite au centre-ville de Genève, l'EMS Les Lauriers a ouvert ses portes en 1971 sous l'impulsion du Centre Social Protestant. Depuis, l'établissement cultive des liens privilégiés avec son environnement culturel, citadin, social et s'affirme comme un lieu urbain, pleinement inscrit dans la vie animée du quartier de la Servette. Cafés, cinéma de quartier, supermarchés, parcs... Aux Lauriers, les résidents peuvent profiter de la vie de quartier en se promenant dans les rues adjacentes.



**61**

CHAMBRES



**1**

JARDIN



**1**

TERRASSE



**10'**

GARE  
CORNAVIN



RESTAURANT  
BISTRONOMIQUE  
LES LAURIERS



**1**

CLUB CINÉMA



**1**

SALON  
DE COIFFURE



SAPPHIRE

DEPUIS  
**2017**



# Stella, une maison moderne à quelques pas du lac

Au cœur d'un quartier récent, à quelques pas de la Perle du Lac et du jardin botanique, et à 10 minutes de la gare Cornavin, Stella est un lieu de vie dynamique et chaleureux pour les aînés. Inauguré en 2017 dans un bâtiment entièrement neuf et très lumineux, Stella a su trouver sa place dans un quartier résolument familial, occupé par des crèches, des écoles, des espaces quartiers et de nombreux logements. On y cultive le plaisir du lien entre les générations et entre voisins : rencontres avec les enfants de la crèche du Lac, ateliers de lecture avec les élèves du cycle d'orientation la Golette, activités créatives avec les enfants de l'espace quartier et rencontres festives avec tout le voisinage.



**60**

CHAMBRES



**1**

YOURTE



**1**

TERRASSE



**5'**

DU LAC



CAFÉTÉRIA  
OUVERTE AU  
PUBLIC : L'ÉTOILE  
GOURMANDE



**1**

SALLE  
DE FITNESS



**1**

SALON  
DE COIFFURE



LEVENEZ

**161**  
M2

**4**  
STUDIOS

Envie de visiter l'atik  
ou de nous poser une question ?  
+41 (0) 22.339.75.11  
[atik@fondationagedor.ch](mailto:atik@fondationagedor.ch)



# L'atiK, chez soi, ensemble!

Au dernier étage de l'EMS Stella, en plein cœur de Genève, l'atiK accueille depuis 2017 quatre locataires, qui vivent en toute autonomie mais bénéficient, selon leurs envies et leurs besoins, de toutes les prestations de l'EMS. On vous en dit plus sur cette expérience d'habitat partagé! Plus d'autonomie, moins d'isolement! La colocation se présente comme une alternative idéale aux solutions de logement traditionnelles et comme le moyen privilégié d'anticiper et préparer une éventuelle entrée en EMS. L'atiK s'adresse à des personnes autonomes, retraitées ou pas, ne nécessitant pas un encadrement médico-social permanent. Cet hébergement assure la sécurité des colocataires tout en garantissant leur autonomie. Libres d'aménager leur espace privé et leur emploi du temps comme ils le souhaitent, les quatre colocataires bénéficient de prestations de qualité afin d'alléger les difficultés liées aux actes de la vie quotidienne.



## Pour qui ?

Toute personne ne nécessitant pas un encadrement médico-social permanent. Le Service des Prestations Complémentaires (SPC) peut entrer en matière.



## L'appartement ?

Au 5<sup>e</sup> étage de l'EMS Stella avec un accès privatif et sécurisé, il s'étend sur plus de 160m<sup>2</sup> avec une terrasse panoramique de 60m<sup>2</sup> donnant sur le Jet d'Eau et sur le Mont Blanc. L'espace se compose de 4 studios de 26 à 28m<sup>2</sup>, d'une cave et de grands espaces communs aménagés et adaptés (cuisine, salon, salle à manger).



## Les prestations ?

Elles comprennent notamment la pension complète, l'entretien du linge, le nettoyage des lieux et un repas communautaire hebdomadaire ainsi que des activités socio-culturelles.

Aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages, le bâtiment abrite une résidence de 15 appartements de 3,5 et 2,5 pièces. Ils sont ouverts à toute personne autonome isolée socialement ayant atteint l'âge AVS. **Pour de plus amples informations, contactez la régie Grange.**





# Notre accompagnement en pratique

Notre mission, fixée par la loi sur les Établissements médico-sociaux, consiste à assurer à toutes les personnes en âge AVS qui le nécessitent, un hébergement et un accompagnement adapté à leurs besoins et leurs envies. Soins médicaux, maintien de l'autonomie, activités et loisirs, aide aux achats, service des repas, distribution du courrier... un accompagnement transversal, personnalisé et pluridisciplinaire.

Notre philosophie, donner du sens à l'accompagnement de nos aînés.



## La prise en soin

Entrer en EMS est un événement souvent redouté par les futurs résidents mais aussi par leur entourage. Qu'elle procède d'une décision personnelle ou de celle d'un proche, l'arrivée en EMS bouleverse le quotidien. L'objectif est de mettre en œuvre dès son arrivée une prise en soins globale, diversifiée afin de maintenir l'autonomie physique et psychique du résident. L'équipe de soins organise et coordonne les modalités de la prise en charge thérapeutique et personnalisée en s'appuyant sur un réseau de compétences et spécialistes, internes et externes à l'établissement.

LIBRE CHOIX  
DU MÉDECIN  
TRAITANT  
DÈS L'ENTRÉE

24/24 - 7/7  
SOINS  
INFIRMIERS

24/24 - 7/7  
AIDE  
AU QUOTIDIEN

CONSULTATIONS  
DE SPÉCIALISTES

**1**

SALON  
DE COIFFURE



# L'accompagnement

L'accompagnement est tantôt collectif tantôt individuel selon les besoins du résidant. Présentes 7/7 au rez-de-chaussée, dans les salons, et dans les chambres, les équipes de professionnels s'adaptent aux envies et aux besoins de chaque résidant. Pas de recette toute faite ni de prestations imposées : le résidant est libre; les activités facultatives.

L'enjeu? Créer un lien de confiance, avec le résidant et avec ses proches, qui inspire et nourrisse le projet d'accompagnement.

ACTIVITÉS  
PHYSIQUES

ACTIVITÉS  
CULTURELLES,  
COGNITIVES  
ET CRÉATIVES

SOINS BEAUTÉ  
ET BIEN-ÊTRE

SORTIES  
QUOTIDIENNES  
ET SÉJOURS  
DE VACANCES

UN RÉSEAU  
D'INTERVENANTS  
THÉRAPEUTIQUES

ACCOMPAGNEMENT  
SPIRITUEL

ÉVÉNEMENTS  
FESTIFS

PARTICIPATION  
À LA VIE  
CITOYENNE



## La restauration

La cuisine tient une place de choix dans le quotidien de nos institutions : moments de partage et de convivialité, les repas doivent aussi tenir compte des besoins nutritionnels spécifiques de chacune et chacun. Pathologies digestives, allergies ou intolérances alimentaires, surpoids, dénutrition, toutes ces problématiques font l'objet d'un suivi attentif par les équipes de soins, de cuisine et de service en salle à manger.

Professionnels de la restauration, les collaborateurs contribuent à positionner la restauration de nos deux EMS comme une prestation de qualité, loin de l'image de la cantine collective. Les deux restaurants misent sur des techniques modernes de structures modifiées, des produits frais et de saison, labellisés GRТА, des collations entièrement faites maison. Avec un seul mot d'ordre : le plaisir !

DES VEILLÉES  
REPAS  
HEBDOMADAIRES

PRODUITS  
ISSUS DE  
L'AGRICULTURE  
DURABLE

SI BESOIN,  
REPAS  
EN TEXTURES  
MODIFIÉES

RENCONTRES  
AUTOUR  
DE LA TABLE



## De l'aide au quotidien

Prendre soin des plantes, suspendre un tableau, se rendre à un guichet de l'administration, coudre un ourlet, autant de tâches que nos équipes peuvent effectuer avec le résidant, à sa demande. Les équipes sont mobilisées tous les jours pour entretenir les bâtiments, le mobilier et le matériel et apporter à chacune et chacun des renseignements et un soutien d'ordre administratif.

AIDE AU  
DÉMÉNAGEMENT  
DES AFFAIRES  
PERSONNELLES

AMÉNAGEMENT  
ET DÉCORATION  
DE LA CHAMBRE

ENTRETIEN DU  
LINGE PERSONNEL  
ET DU LINGE  
DE MAISON

TRAVAUX  
DE COUTURE  
ET PETITES  
RÉPARATIONS

APPUI POUR  
LES DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES



# Au quotidien, la vie dans nos maisons

L'organisation de la vie des Lauriers et de Stella s'articule autour des besoins de chacune et chacun des résidents mais aussi de la vie en collectivité. Professionnels, résidents, intervenants externes, familles et proches : tous sont encouragés à adhérer à la philosophie de notre institution et à en respecter les principes de vie en communauté.

L'enjeu ? Trouver l'équilibre entre la dimension collective et le respect des individualités. Concrètement, découvrez les aspects pratiques de la vie dans nos établissements.



# Les prestations en un clin d'œil

- La mise à disposition et l'entretien du logement ainsi que l'utilisation des espaces communs
- La mise à disposition d'un lit médical et d'une table de nuit
- Les soins d'hygiène, l'aide à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et la surveillance médicale 24/24, 7/7
- La restauration, avec des repas adaptés aux besoins de chaque personne
- La mise à disposition et l'entretien du linge de lit, de toilettes et des rideaux
- L'entretien courant du linge personnel
- Le marquage du linge personnel est obligatoire pour un prix forfaitaire de 100.-
- Des activités socio-culturelles quotidiennes en groupe et en individuel
- L'assurance responsabilité civile personnelle
- L'appui administratif sur demande et la distribution du courrier dans les chambres



## Les prestations optionnelles

- Les déplacements en taxi ou en ambulance
- Les frais de traitements médicaux (dentiste, physio, consultations du médecin, médicaments...)
- Les prestations de coiffure et de pédicure
- Le nettoyage à sec des vêtements personnels ainsi que les travaux de couture conséquents
- L'aide à la déclaration des impôts
- Location mensuelle d'un coffre-fort (EMS Les Lauriers) 5.-/mois
- La location d'un téléviseur et le raccordement au télé-réseau pour 10.-/mois
- Téléphone et communication pour 10.—/mois
- Certaines sorties extérieures (cinémas, restaurant, théâtre...)

Le prix de pension est fixé par l'État; il est unique et ne varie pas en fonction de la taille de la chambre ni de la situation financière du résidant. Il est indiqué sur notre site web. En cas de vacances, l'intégralité du prix de pension est dû. En cas d'hospitalisation, les personnes hospitalisées bénéficient d'une réduction du prix de pension, déterminée par les autorités.

# Les principes clés de la vie collective



## Fondements éthiques

Membre de la Fédération genevoise des établissements médicaux-sociaux FEGEMS, la Fondation âge d'or inscrit son activité dans la charte éthique de la FEGEMS.

Ce document affirme la dignité des personnes âgées qui vivent en EMS, « qui bénéficient des mêmes droits et assument les mêmes devoirs que tout autre citoyen ». Une exigence d'autant plus forte et nécessaire en situation de vulnérabilité et de fragilité. Tout acte de maltraitance à l'égard des résidents ou de vol est susceptible d'entraîner des procédures administratives et judiciaires.

Les collaborateurs sont tenus de refuser tout don d'objet ou d'argent de la part d'un résident.



## Une institution mixte et multiculturelle

Les professionnels qui accompagnent les résidents sont recrutés pour leurs compétences, indépendamment de leur genre et de leurs origines.

Aucune discrimination n'est acceptée.

La liberté de croyance ou de non croyance est garantie à chacune et chacun. Les professionnels se tiennent à disposition de chaque résident pour organiser toute demande d'accompagnement spirituel.



## **Liberté d'aller et venir et de visites**

Nos établissements sont des lieux ouverts ; chaque résidant est libre de sortir de l'EMS et d'accueillir les visites de ses proches. Les résidants peuvent en outre partager un repas ou une collation avec leurs proches dans les restaurants des deux EMS.

Par mesure de sécurité, les portes des établissements sont fermées le soir. Il suffit aux visiteurs d'utiliser la sonnette pour s'annoncer à l'interphone.



## **Sécurité des personnes et des biens**

La Fondation prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des résidants et des biens personnels.

Sur demande, chaque résidant dispose d'une clé pour fermer sa chambre. Par mesure de sécurité, les collaborateurs et les responsables possèdent un passe qui permet d'entrer dans la chambre en cas d'urgence uniquement.

Pour sécuriser l'accès à leur argent ou leurs biens de valeurs, les résidants peuvent solliciter l'installation d'un coffre-fort dans leur chambre. La Fondation ne tient pas d'inventaire des biens personnels des résidants et ne peut être tenue responsable en cas de disparition.

Les entrées du bâtiment et les espaces publics sont équipés d'un système de vidéosurveillance.

Les enregistrements ne sont pas archivés et ne sont pas utilisés pour contrôler les déplacements du personnel ni des résidants.

Enfin, les établissements sont non fumeurs selon la législation en vigueur.



## **Droit à l'image**

La Fondation dispose de plusieurs outils de communication et d'information visant à créer du lien et valoriser l'institution, ses activités et ses valeurs, à l'interne comme à l'externe. Dans ce cadre, des photos et films de résidants et de collaborateurs peuvent être réalisés. Sauf avis contraire explicite, et sous réserve du respect de sa dignité et de sa vie privée, le résidant consent à la diffusion de son image sur tous types de supports de communication papiers et numériques de la fondation. L'institution s'engage à toujours mettre en valeur les images de ses résidants, avec bienveillance et considération.



## **Incidents et propositions d'amélioration**

Tous les résidants, collaborateurs, proches, intervenants sont encouragés à exprimer leurs avis, faire part de propositions d'améliorations ou signaler un dysfonctionnement, de manière anonyme ou non, via les outils mis à disposition. Chaque information qui est transmise est analysée et traitée.

Cette approche s'inscrit dans la démarche qualité de l'institution, dont l'enjeu est d'améliorer continuellement la qualité de vie dans nos EMS.





# S'inscrire : des démarches simplifiées

Entrer en EMS est un événement souvent redouté par les futurs résidents mais aussi par leur entourage. Qu'elle procède d'une décision personnelle ou de celle d'un proche, l'arrivée en EMS bouleverse le quotidien de la personne et de ses proches. On fait le point, pas à pas, sur les démarches liées à votre inscription et sur les étapes liées à votre intégration. Que votre projet d'entrée soit anticipé ou immédiat, notre préoccupation est de vous accompagner comme vous le souhaitez dans cette nouvelle étape.



# Faisons connaissance et organisons une visite des lieux!

C'est la première étape. Objectif? Se rencontrer et prendre le temps d'échanger. Pour s'assurer que l'établissement corresponde à vos attentes, nous vous encourageons à venir le visiter, découvrir l'atmosphère qui y règne et la philosophie de la maison, vous familiariser avec le quartier.

## **L'infirmière de liaison vous rend visite !**

Pour faciliter et améliorer les conditions de votre entrée, notre infirmière de liaison pourra vous rendre visite sur votre lieu de séjour : à l'hôpital, à votre domicile, chez un proche. L'enjeu est de connaître en amont votre histoire, vos habitudes, vos attentes, tout ce que vous voudrez lui confier et qui pourra améliorer votre qualité de vie dans notre EMS. Des envies ou rituels particuliers? Un besoin spécifique pour vos déplacements? Une situation médicale qui va nécessiter des soins complexes? Tous ces aspects sont discutés, ensemble, en présence de vos proches si vous le souhaitez, avec le souci constant de rendre votre arrivée la plus douce possible.

**Vous souhaitez découvrir les lieux ou obtenir des informations relatives à l'entrée en EMS? Organisons une visite!**

Pour prendre rendez-vous, prenez contact avec nous :  
Les Lauriers 022 339 71 71 / Stella 022 339 75 00



# Déposez votre dossier d'inscription

Vous pouvez préparer votre dossier de demande d'admission avec l'aide d'un proche, de votre médecin traitant mais aussi en sollicitant notre appui. Notez que vous êtes libres de déposer un dossier de manière préventive et anticipée.

## Voici les démarches qui seront à effectuer :

- ① Remplir la « demande d'admission ». Ce formulaire permet de recueillir l'ensemble des informations administratives qui vous concernent.
- ② Demander à votre médecin traitant de remplir le questionnaire médical confidentiel et de le retourner à notre médecin répondant.
- ③ Remplir le formulaire Informations complémentaires et y adjoindre les annexes demandées.

Si vous êtes actuellement aux HUG, vous pouvez demander au service social de vous inscrire sur la plateforme cantonale Gestplace.

Cette application, sécurisée et réservée aux professionnels du réseau de soins, centralise les demandes d'admission et les lits disponibles dans l'ensemble des EMS genevois. Un seul dossier d'inscription est déposé dans plusieurs EMS genevois.



## Préparons votre arrivée

Lorsque nous recevons votre demande d'admission, si une place est vacante, nous vous contactons pour organiser votre entrée et vous accompagner dans cette nouvelle étape. Nous fixons ensemble une date d'entrée. Vous êtes entièrement libre d'aménager votre chambre comme vous le souhaitez. Nous préparons ensemble votre installation avec la gouvernante de l'EMS. Pour votre emménagement, vous pouvez faire appel à notre service technique, pour un prix forfaitaire de Chf 300.-

Vos affaires sont prêtes, la date de votre entrée est fixée, nous n'avons plus qu'à vous accueillir et faire en sorte que ce moment soit le plus agréable pour vous et vos proches.





## Le jour J

Vous serez accueilli·e et guidé·e par un collaborateur de l'EMS : installation dans votre chambre, échange autour d'un café, connaissance avec d'autres résidants, vous ferez comme vous le sentez et comme vous le souhaitez. Vous êtes chez vous désormais.

Vous pourrez partager le repas du midi avec vos proches, ou le cas échéant, avec le collaborateur qui vous a accueilli et ferez connaissance avec l'ensemble des professionnels qui prendront soin de vous. Nous découvrirons vos habitudes quotidiennes et serons attentifs à ce que vous puissiez trouver dans notre maison le confort adapté, en toute liberté.



# Gardons le lien !

**Des questions? Des propositions?  
Des réclamations? Contactez-nous!**

## Fondation âge d'or

Rue Henri-Veyrassat, 7  
1202 Genève

+41 (0) 22 339 71 71  
info@fondationagedor.ch

## EMS Les Lauriers

Rue Henri-Veyrassat, 7  
1202 Genève

+41 (0) 22 339 71 71  
info@fondationagedor.ch

Tram 14 et 18 : arrêt Servette  
Bus 3 et 11 : arrêt Servette

 Parking de la Coop

## EMS Stella

Rue Anne-Torcapel, 4b  
1202 Genève

+41 (0) 22 339 75 00  
info@fondationagedor.ch

Tram 15 : Arrêt Maison de la paix

 P+R Sécheron

## atik

Rue Anne-Torcapel, 4a  
1202 Genève

+41 (0) 22 339 75 11  
atik@fondationagedor.ch

Appartements indépendants  
résidence :

Régie Grange : +41 22 707 10 10

### Liens utiles :

- [ge.prosenectute.ch](http://ge.prosenectute.ch) (Association qui œuvre pour le maintien et l'amélioration du bien-être des personnes âgées à Genève)
- [www.apaf.ch](http://www.apaf.ch) (Association d'aide et d'accompagnement des personnes âgées en EMS et de leurs familles (APAF))
- [www.ge.ch](http://www.ge.ch) (Direction générale de la santé de l'Etat de Genève)



[www.fondationagedor.ch](http://www.fondationagedor.ch)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :  
les coulisses de la vie dans nos établissements



